Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 2 (1903)
Heft: 3-4

Artikel: La boua
Autor: Gauchat, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237089

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rarement employé a un peu plus de chance de subir l'agglutination qu'un mot d'un usage fréquent.

Ajoutons que les quelques mots d'origine étrangère (*écrelet*, *ègrəfas*, *brəmèl*, *abo*), ou d'origine savante (*léthargie*, *amidon*, *locomotive*) confirment cette façon de voir, car au moment de leur introduction dans le patois la chose qu'ils désignent était nouvelle et rare.

Je me hâte cependant d'ajouter que, si la rareté du mot est pour quelque chose dans l'agglutination, le facteur le plus favorable à produire cet accident de langage, est sans aucun doute le contact intime d'un substantif avec telle forme de l'article plutôt qu'avec telle autre, de là les cas si étonnants au premier abord *les zyeux* et *les écornes*, qui semblent narguer la théorie des « mots rares. »

E. TAPPOLET.

LA BOUA

La bibliothèque du collège de la Chaux-de-Fonds renferme, réunies dans un portefeuille, 41 pièces patoises ou relatives au patois, qui sont de la plus haute importance pour la connaissance de l'ancienne langue, aujourd'hui absolument éteinte, de la Montagne neuchâteloise. Cette collection constitue le N° 7639 du catalogue manuscrit. Elle a été composée jadis par Célestin Nicolet, dont les héritiers ont eu la bonne idée de la déposer à la dite bibliothèque, sauvant ainsi ces précieux papiers de l'oubli. Plusieurs de ces documents sont inédits, notamment les petits vocabulaires, dont l'un contient entre autres des mots très rares, par exemple des noms de plantes, etc., qui figurent sous les N°s 7 à 15. C'est d'une pièce de vers humoristique que j'aimerais aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Elle est intitulée *La boua* (la lessive), émane de feu l'avocat Auguste Bille [1], et se rencontre quatre fois dans le recueil, sous les N°s 25, 32 *a* et *b*, et 33. Disons tout de suite que les N°s 25, 32 *a* et 33 sont identiques, sauf les variantes orthographiques inévitables dans la copie de documents patois. Comme la façon d'écrire les dialectes n'a jamais subi l'influence des académies, chacun est libre de suivre ses goûts et préjugés. Ce qui frappe davantage, c'est la grande indépendance du texte donné sous le N° 32 *b*. Nous pouvons distinguer, comme pour les grandes épopées de l'ancienne littérature française, plusieurs familles de manuscrits, que j'appellerai les familles *A* (N°s 25, 32 *a*, 33) et *B* (N° 32 *b*). Lequel de ces deux groupes repose sur la bonne tradition, et représente le plus fidèlement l'original ? Comme, au fond, toute poésie populaire est sujette à des remaniements arbitraires, cette question n'est pas sans intérêt, et l'on voudra me permettre d'étudier, à la manière des philologues, les rapports qui existent entre les variantes de texte de notre petit poème, tout moderne et tout patois qu'il soit.

Le comité du patois neuchâtelois a reproduit le morceau dans le volume que je viens de citer en note, p. 131, d'après le N° 32 *b*. Etait-il bien inspiré en préférant cette rédaction ? Notons dès à présent que la copie du *Patois neuchâtelois* a sauté le huitième vers de la rédaction *B*, de sorte que la rime *gôdillon* se trouve sans correspondance. Je ne critique pas la transcription souvent erronée. Quant aux variantes de texte, le lecteur verra plus loin quelle confiance elles méritent.

---

[1] Quant à l'auteur, Lucien Landry parle, dans une note du volume *Le patois neuchâtelois*, Neuchâtel, Wolfrath, 1894, p. 131 : de « l'esprit piquant, humoristique à l'excès, de ce bossu à l'air chétif, mais qui avait su se faire une place distinguée dans la société des femmes d'esprit et élégantes de la Chaux-de-Fonds ». Voir, du reste, la biographie de l'avocat Bille, par John Clerc, dans le volume publié à l'occasion du *Centenaire de l'incendie de la Chaux-de-Fonds*.

Voici maintenant les deux principales formes de notre poème, d'après les leçons des Nos 25 et 32 *b* du recueil de la Chaux-de-Fonds. Je laisse de côté les leçons des autres représentants de la famille *A* et du *Patois neuchâtelois* qui n'offrent que des variantes orthographiques.

FAMILLE A, N° 25.

La boua.

Assetoue que vo fatait la boua
On peu konta su on neva.
Se vo povie vo z'a passa
Sa sarait grau bein djobia.
5. *Ma peinso bin que vo n'ie pieu*
Ne paneman, ne liasseu,
Ne pannemor, ne manti
Ne muodchu, ne gaudillon
Ne tchaussait, ne galeçon
10. *Ke ne saia to cointchi,*
Voutre bœube a knio le tchemin
Et voutrait feuilletait assebin
Asse qu'on dit pa dvouai dchi no
Et i ne le kreyo que tro.
15. *Lait djouvenait dja danondrait,*
(*Ke ne sontu tu a kumottet*)
Baillia treviaige pieu dovraige
Ke se nétait du tin don viaige.
Dieu no beugne!... attate on poue,
20. *I sou greugne kma on petoue!*
Ma, kma ne le sarait on pas
A reveyant de tau névas
Damatie qu'avouai le bétain
No saran kasi u tchautain
25. *Ma no volein espéra*
Ki revadra aprè voutra boua.

FAMILLE B, N° 32 *b*.

La boua.

Ass'toû que voz fâtet la boua,
On peut comptâ su on nèva:
Ça sarait donc gros bein djobiâ,
Se voz povie voz à passâ.
Mâ peinso bein que voz n'ie pieu
Ra d'pânne-mans, ne de liasseux,
Ra d'mouotchus, ne de gôdillons,
De tchaussets, ne de galeçons,
Pieu d'pânne-mors, ne de d'vanties,
Pieu de ra, que n'seit to cointchie.
Voûtre boueube à kniot le tchemin,
Et voûtret feuill'tets assebein,
A ce qu'é dia pa d'voai tchi noz.
Po met, i ne l'creyo que trop;
C'est qu'let djouv'nets djas d'anondret,
(*Que ne sont-u tu à cu mottet!*)
No bailla baicoûp pieu d'ovraidge
Qu'on n'à faisait u teims d'on viaidge.
Voz n'sarie donc attadre on poue.
To ça m'fâ greugn' kma on petoue;
Eh! kma ne le sarait-on pa,
A reveyant de taux nèvas:
Damati qu'avoai le bé teims
No saran quasi u tchaud-teims.
Mâ pâchasse! i voui espérâ
Qu'après voutra boua, l'bé r'vadra.

On trouvera plus loin la traduction des deux rédactions. En confrontant *A* et *B*, on remarquera qu'ils se correspondent vers pour vers, sauf les lignes 3 et 4, interverties dans *B* et le vers 7 de *A* (rime *manti*) qui doit évidemment passer après 9 pour former la rime plate avec *cointchi*. Il s'agira là d'une irrégularité, voulue ou non, du type *A*. Sous ce rapport, *B* offre une régularité parfaite. De plus, dans *B* la ponctuation est plus soignée, et les mots sont plus intelligibles, parce qu'on a eu soin d'ajouter les signes de la flexion [1], d'orthographier plus à la française [2], de mieux rendre les sons patois [3] et, enfin, de séparer convenablement les mots [4]. A plusieurs formes et mots rares du texte *A* correspondent des expressions plus claires de *B*, ainsi à *treviaige* (vers 17) *baicoûp*, à *attate* (vers 19) *attadre*. Outre cela, le sens est plus lié, les idées se tiennent mieux dans la rédaction *B* [5]. Ainsi, cette dernière forme du morceau paraît se recommander à tous égards et être plus digne de confiance, et il semble que les rédacteurs du *Patois neuchâtelois* aient bien fait de s'en tenir à ce texte.

Mais nous allons examiner nos variantes plus en détail. Pour quel motif le type *B* offre-t-il par exemple, au vers 10, pour : *ke ne saia to cointchi*, ceci : *pieu de ra, que n' seit to cointchie ?* Je ne me serais peut-être pas tout de suite rendu compte de la cause de cette différence, et de tant d'autres, si je n'avais trouvé dans le manuscrit N° 25 au-dessous de chaque mot un ou plusieurs petits traits d'une autre encre que le morceau

---

[1] Cf. *B : voz, peut, pânne-mans, liasseux, feuill'tets*, etc., vis-à-vis de *A : vo, peu, paneman, liasseu, feuilletait*, etc.

[2] Ainsi *B : gros, comptâ, voz à, trop, taux, bêteims, tchaudteims, quasi*, etc., vis-à-vis de *grau, konta, vo z'a, tro, tau, bêtain, tchautain, kasi*, etc.

[3] *B : ass'toû, fâtet, comptâ, mouotchus*, tch*i*, *boueube, ovraidge, viaidge*, etc., à côté de *A : assetoue, fatait, konta, muodchu*, dch*i*, *bœube, ovraige, viaige*, etc.

[4] Cf. *A : dvouai, danondrait, sontu* et *B : d'voai, d'anondret, sont-u*.

[5] Voir les vers 3-4 de *B* = 4-3 de *A* et surtout les deux vers 19.

même, et trahissant que quelqu'un s'est ingénié à compter les syllabes de ces vers. Grâce à ce système, ce critique inconnu est arrivé à constater que les vers comptent de 7 à 10 syllabes. Le vers : *ke ne saia to cointchi* en a 7, le vers 2 : *on peu konta su on neva* en a 8, le vers 17 : *Baillia treviaige pieu dovraige* en a 10. Pauvre avocat Bille ! Cette fois les rieurs ne sont pas de ton côté ! Ta satire serait plus mordante en prose qu'en vers !

C'est donc pour régulariser la pauvre métrique de notre avocat qu'un inconnu a refait tout son poème. On comprend du coup que *B* est dérivé de *A*, non vice-versâ, car personne n'aurait pu s'aviser de gâter une poésie à octosyllabes réguliers en la réduisant à la métrique boiteuse que nous avons vue. On se demande toutefois s'il n'y aurait pas moyen de sauver l'art de l'avocat Bille en supposant qu'il soit l'auteur de *B*, non de *A*, et que cette mauvaise rédaction soit due à quelque reproduction inexacte faite de mémoire.

Il n'en est rien cependant. *A* représente bien l'original et ces vers sont plus réguliers qu'ils ne semblent l'être de prime abord. L'auteur de *B* ne s'est pas aperçu que la pièce est composée tout entière en vers de 7 syllabes et qu'en la remaniant il en a faussé le caractère vraiment patois. L'avocat Bille n'avait consulté que son oreille en scandant ses vers, il n'avait compté que les syllabes qui se prononçaient réellement, se fondant ainsi sur la métrique naturelle, la seule bonne. La reconstruction phonétique que je fais suivre en fournira la preuve. Pour arriver à découvrir des vers de 7 à 10 syllabes, l'inhabile remanieur a été obligé d'employer et d'abuser du système métrique de la langue littéraire, en comptant par exemple comme trois syllabes *muodchu*, *viaige*, etc., qui n'en ont réellement que deux et une. Le mot *bœube* (vers 11) forme pour le nouveau rédacteur trois syllabes, quoique placé devant une voyelle, tandis qu'il se prononce en une seule émission de voix. Ce qui paraissait une infériorité de *A*, l'apparente irrégularité du rythme, tourne tout à son avantage, et témoigne en faveur des facultés d'observation de l'auteur. Le rédacteur de

B, au contraire, a fait œuvre de dilettante mal inspiré, en comptant les syllabes patoises comme des syllabes de tragédie de Corneille. Je ne nie pas que certains vers de Bille ne soient un peu raboteux : sa poésie est rude comme le climat de la Chaux-de-Fonds, mais elle est d'allure franche et dégagée. Quant à la ponctuation négligente, à l'orthographe inconstante et inexacte, elles devaient déjà nous avertir que le type *A* était plus voisin de l'original que *B*. Aux commentateurs le soin de ponctuer rigoureusement ! Tant que le morceau se *dit*, tant que la parole vibre, elle trouve toute seule l'intonation voulue. Mais la forme écrite qui la remplace plus tard a besoin de tous les apprêts de la grammaire. Le manuscrit N° 25 cherche à rendre les sons patois directement, sans égard à l'orthographe française. Si on écrit *vo z'a passa*, c'est que le *z* commence en réalité la seconde syllabe, comme dans les mots français *vous en passer*, si l'on observe bien. On a écrit *tro* sans *p*, *feuilletait* sans *s* à la fin, parce que ces *p* et *s* n'ont laissé aucune trace dans la langue parlée. Loin d'accuser le scribe de *A* d'inexactitudes, on le louera de cet essai de transcription plus ou moins phonétique. Le vrai connaisseur du patois préfère l'aspect rustique et primesautier de l'orthographe de *A* à la couleur française de la rédaction *B*. Il attachera surtout plus d'importance aux vieux mots *treviaige*[1], etc., qu'à leurs successeurs *baicoûp*, etc. La rédaction *B* contient, en revanche, une ou deux formes dont l'authenticité patoise est plus que douteuse, comme *dia*, *faisait* des vers 13 et 18.

On voit combien les apparences trompent. Ce qui avait l'air d'un texte régulier et soigneusement établi, n'est qu'une mauvaise contrefaçon. Le fait que deux autres copies trouvées à la Chaux-de-Fonds (les N°s 32 *a* et 33) représentent la même tradition que *A* confirme notre opinion que cette famille reproduit le plus fidèlement l'original. Cet original s'est-il perdu ? Il est

---

[1] *Treviaige* n'est du reste qu'une façon arbitraire d'écrire *trè viédj'* = trois fois, ce que le rédacteur de *B* n'a pas reconnu.

permis d'en douter. Au verso du manuscrit 25 on lit la dédicace suivante, écrite de la même main : LA BOUA, *à Mme Françoise B., née W., par Ate Bille.* Allons-nous trop loin en supposant que c'est la lessive de Mme Françoise B., née W., qui a inspiré l'avocat Bille et que le manuscrit 25 en est l'autographe ?

RECONSTRUCTION PHONÉTIQUE

La bouạ.

As'toū k' vò fạ̄tè la bouạ,
On pǽ kontā su on nèvạ ;
S' vò pòvī vò-z-a passā,
Sa sarè gró bin djóbyā.
5. *Mā pinso bin k' vò n'ī pyǽ*
Nə pan.nə-man nə lyassǽ,
Nə pan.nə-mòr nə mantī,
Nə mouòtchu nə gódilyon,
Nə tchọssè nə galəsson
10. *Kə nə sạya to kouintchī.*
Voutrə bouᵃb' a knyò lə tch'min
È voụtrè fæ̀ly'tè ass'bin,
As' k'on di pa dvoué tchi nò,
È i nə lə krèyo k' trò.
15. *Lè djoụv'nè dja d'anondrè*
(Kə n'son-t-u tu a ku-mòtè !)
Bạlya trè vyédj' pyǽ d'òvrédj'
K' sə n'ètè du tin d'on vyédj' !
Dyǽ nò bæ̀ny' !... atạt' on pou :
20. *I sou grænny' kma on pətou !*
Mā, kma nə l' sarè-t-on pā
A r'vèyạn də tó nèva,
Damatī k' avoué l' bé tin
Nò sarạn kazi u tchó-tin !
25. *Mā nò vòlin èspèrā*
K'i r'vadrạ apré voutra bouạ.

TRADUCTION.

La lessive.

Aussitôt que vous faites la lessive,
On peut compter sur une tombée de neige ;
Si vous pouviez vous en passer,
Ce serait très bien combiné.
5. Mais je pense bien que vous n'avez plus
Ni essuie-mains ni draps de lit,
Ni serviettes ni nappes,
Ni mouchoirs ni jupons,
Ni pantalons (bas ?) ni caleçons
10. Qui ne soient tout sales.
Votre fils en connaît le chemin
Et vos filles aussi,
A ce qu'on dit « par devers chez » nous,
Et je ne le crois que trop.
15. Les jeunes gens d'à présent
(Que ne sont-ils tous le derrière nu !)
Donnent trois fois plus d'ouvrage
Que ce n'était (le cas) du temps d'autrefois.
Pour l'amour de Dieu ! (« que Dieu nous bénisse ! »)
[Attendez un peu :
20. Je suis chagrin comme un putois !
Mais, comment ne le serait-on pas
En revoyant de telles tombées de neige,
Attendu qu'avec le beau temps
Nous serions presque à l'été !
25. Mais nous voulons espérer
Qu'il reviendra après votre lessive.

Traduction des principales variantes de B : v. 6 et suiv. *ra* = rien, v. 9 *d'vanties* = tabliers ; v. 13 *à ce qu'é dia* = à ce qu'ils disent ; v. 14 *po met* = pour moi ; v. 19 *voz n'sarie* = vous ne sauriez ; v. 25 *pâchasse* = patience ; v. 26 *l'bé* = le beau.

L. GAUCHAT.